



**Grand
Montauban**
Communauté
d'Agglomération

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 janvier 2022

**N° 6/01/2022 : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE MONTAUBAN -
REEMPLACEMENT D'UN MEMBRE**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 17 janvier à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 janvier 2022.

Présents Titulaires : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Colette ESNAULT, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Robert INFANTI, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Sandrine LAGARDE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Sandrine DIAZ à Bernard PAILLARES, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Clarisse HEULLAND à Marie-Claude BERLY, Véronique LAGARRIGUE à Marie-Agnès DETAILLEUR, Stéphanie OLIVE à Jean-Louis IBRES, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Philippe BECADE, Laurent FARRUGIA.

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Montauban est composé de la façon suivante :

- Le Président du Grand Montauban Communauté d'Agglomération, Président du Conseil d'Établissement
- Quatre conseillers communautaires
- La Directrice du Développement Culturel
- Le Directeur du Conservatoire
- La Directrice Adjointe du Conservatoire
- Trois représentants des enseignants du Département Musique
- Un représentant des enseignants du Département Danse
- Un représentant de l'administration du Conservatoire
- Le Président de l'Association des Amis et Parents d'Élèves du Conservatoire
- Les Directeurs des établissements scolaires partenaires des dispositifs CHAM et CHAD ou leurs représentants
- La Directrice de l'ADDA 82
- Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne ou son représentant

Le Conseil d'Établissement a un rôle consultatif. C'est un outil de réflexion, de débats et d'échanges. Il donne notamment son avis sur le projet annuel de l'établissement ainsi que sur le rapport d'activité.

Vu la délibération n°85 du 9 juillet 2020 portant désignation des 4 conseillers communautaires au sein du Conseil d'Établissement du Conservatoire :

- Philippe BECADE
- Clarisse HEULLAND
- Aline CASTILLO
- Jean-Louis IBRES

Il convient de pourvoir à la désignation d'un représentant en remplacement de Monsieur Philippe BECADE.

Vu la délibération du 17 janvier 2022 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux désignations au scrutin public,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 10 janvier 2022,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- après appel à candidature, procéder à l'élection d'un représentant du Grand Montauban au Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Montauban.

Est candidate : Madame Marie-Agnès DETAILLEUR

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire décide d'élire Madame Marie-Agnès DETAILLEUR au Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Montauban.

Les 4 conseillers communautaires au sein du Conseil d'Etablissement du Conservatoire sont donc les suivants :

- Marie-Agnès DETAILLEUR
- Clarisse HEULLAND
- Aline CASTILLO
- Jean-Louis IBRES

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **20 JAN. 2022**

De sa publication et/ou affichage le : **20 JAN. 2022**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 janvier 2022

La Présidente,
Brigitte BAREGES

